



Anne-Marie Bertrand, Martine Burgos, Claude Poissenot et Jean-Marie Privat

Les bibliothèques municipales et leurs publics Pratiques ordinaires de la culture

Éditions de la Bibliothèque publique d'information

Chapitre III. Symbolique de l'inscription

Martine Burgos

DOI : 10.4000/books.bibpompidou.257

Éditeur : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, Direction du livre et de la lecture

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2001

Date de mise en ligne : 21 mai 2013

Collection : Études et recherche

EAN électronique : 9782842461638



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

BURGOS, Martine. *Chapitre III. Symbolique de l'inscription* In : *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001 (généré le 15 mai 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/bibpompidou/257>>. ISBN : 9782842461638. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.bibpompidou.257>.

Chapitre III. Symbolique de l'inscription

Martine Burgos

L'hypothèse majeure qui oriente cette étude pose que la non-inscription n'est ni l'objet d'un choix exclusivement pragmatique (obéissant à une rationalité simplement utilitaire) de la part des usagers des bibliothèques ni l'effet indépassable d'une disposition prédéterminée socialement.

1. Les limites d'une interprétation pragmatique du phénomène L'inscription et l'emprunt

L'une de nos premières préoccupations dans la conduite de cette étude a donc été d'interroger le sens d'une association spontanée entre la démarche d'inscription et la pratique d'emprunt. En effet, l'équation « inscrit = emprunteur » (et réciproquement) semble aller de soi étant donné que, dans un équipement public en libre accès, le principal avantage de l'inscription est de permettre d'emprunter, selon les cas, des ouvrages, des disques, des cassettes vidéo, ce que ne permet pas la non-inscription. On peut envisager la question de la non-inscription à partir de la formule contraire « non-emprunteur = non-inscrit ». On risque alors de s'enfermer dans une représentation pragmatique et utilitaire de la démarche d'inscription, en contradiction avec l'idée directrice de cette étude : montrer que tout ce qui tourne autour de l'inscription compose un geste ou une attitude qui possède une dimension symbolique forte. Si la bibliothèque est un lieu ouvert où le sujet peut se construire et défendre un espace de liberté personnelle, il serait inconvenant de lui disputer le droit de régler ce procès d'autonomisation au rythme et selon les modèles qui lui conviennent. Par ailleurs, la dimension symbolique de l'inscription intervient avec force dans la signification morale, politique, existentielle que lui attribuent les acteurs, de manière plus ou moins consciente. Nous avons déjà pu en détecter la présence dans les discours fortement normalisés que tiennent les bibliothécaires, en dépit de leur pratique généralement compréhensive et libérale. Cette dimension symbolique attachée à l'institution, aux représentations du livre et de la lecture, aux bâtiments qui les matérialisent est également liée au contexte socio-historique d'usage des termes associés à l'idée d'inscription.

Dans cette perspective, l'assimilation (ou la dissociation) qu'opèrent certains formulaires officiels entre l'inscription et l'emprunt nous paraissent à la fois pertinentes et significatives du traitement administratif du problème. Ainsi, les renseignements que les bibliothèques doivent chaque

année fournir à la Direction du livre et de la lecture, pour l'élaboration des statistiques nationales, concernent le « nombre d'inscrits ayant effectué au moins un emprunt dans l'année », même si les cases à remplir figurent à l'intérieur d'une rubrique qui s'intitule de manière plus générale : « Nombre d'inscrits²² ». Quand il s'agit d'établir un budget de fonctionnement, ce qui importe avant tout, c'est le nombre d'emprunts effectués, avec les déplacements d'objets, manipulations, phénomènes d'usure, de perte, etc., que ceux-ci entraînent. D'un certain point de vue, seules valent comme « inscrits » les personnes qui réalisent jusqu'au bout la vocation de l'usager à être un emprunteur et participent ainsi activement à la circulation des livres hors de la bibliothèque, l'inscription des autres (qui n'effectuent pas au moins un emprunt) comptant, finalement, pour rien.

Dans les faits, l'identification « inscrit-emprunteur » s'avère un raccourci qui néglige trop vite certains comportements d'usagers. À Bobigny, par exemple, où le renouvellement de la carte se fait automatiquement au premier emprunt de l'année, conformément à la logique indiquée plus haut, on constate que, dans la base de données, figurent deux fois plus d'inscrits que d'emprunteurs. Ce qui signifie que, sur deux ans, seulement la moitié des personnes qui ont fait la démarche d'inscription ont « profité » des possibilités d'emprunt qui leur étaient ouvertes. Il est ainsi des usagers obstinément non-inscrits qui, sous la pression réelle ou supposée des bibliothécaires, consentent à s'inscrire sans motivation personnelle particulière et dont le comportement n'est pas du tout (ou seulement passagèrement) transformé par leur nouveau statut. Ils continueront à ne pas emprunter – ce qui fait qu'à Bobigny on peut, à les observer, les prendre pour des non-inscrits qu'ils ne sont plus au regard des statistiques (du moins pendant deux ans). Là où la situation se complique, c'est qu'au terme de ces deux années de fréquentation parfois assidue quoique non-emprunteuse, ces personnes seront rayées de la liste des inscrits alors qu'elles sont persuadées,

22. À l'inverse, dans un document interne élaboré par l'une des bibliothèques de notre corpus, il est précisé que « sont considérés comme lecteurs actifs les lecteurs ayant une inscription à jour au [...] », ces lecteurs « actifs » étant distingués de ceux « ayant emprunté au moins un document dans l'année ». Dans ce cas, la qualité d'« actif » attribuée à l'inscrit non-emprunteur s'explique de par le caractère onéreux de l'inscription, d'où l'importance de sa prise en compte budgétaire.

de bonne foi, qu'elles le sont encore puisque, ayant leur carte en poche mais n'empruntant pas, elles n'auront pas l'occasion de découvrir que leur carte, faute d'avoir été utilisée, n'est plus valide...

Dans l'optique d'une critique de la réduction du sens de l'inscription (et corollairement de la non-inscription) à la dimension pragmatique, on est donc amené à s'interroger sur l'« utilité » d'une démarche qui paraît ainsi sans conséquence ni effet. À quelles impulsions correspondent ces inscriptions qui ne débouchent, apparemment, sur aucune modification des pratiques de lecture ou d'usage de la bibliothèque, soit que ces inscrits, continuant à fréquenter la bibliothèque sans pour autant emprunter d'ouvrages, affirment ainsi leur attachement à une manière d'être non-inscrit, soit que l'inscription ne parvienne pas à leur faire surmonter une réticence à l'emprunt (dont les raisons sont nombreuses)? L'inscription s'avère n'être parfois que la manifestation velléitaire d'un appétit de livres, qui ne conduira pas même à la « simple » fréquentation des lieux. Ce dernier cas de figure nous a été signalé à Bobigny où l'inscription est gratuite. L'inscrit reste alors, le temps qu'on le débuse, un nom sur une liste, signalant une absence effective. Les bibliothécaires avouent ne pas beaucoup apprécier ces inscrits qui sont de faux usagers, qui gonflent inutilement les effectifs (alors que les usagers non-inscrits n'y figurent pas) et déçoivent les espoirs de fidélisation qu'avait pu éveiller leur démarche. En outre, les inscrits non-usagers, profitant de la gratuité de l'inscription, effectuent un geste sans valeur parce qu'il ne coûte rien. Cette démarche sans lendemain n'est pas sans conséquence puisqu'elle dévalue le geste d'inscription et ce que ce geste exprime, notamment, de loyalisme à l'égard de l'institution.

On voit par là que si l'emprunt n'est théoriquement pas réalisable sans l'inscription²³, à l'inverse, l'inscription n'est pas nécessairement le premier pas vers l'emprunt (considéré comme une opération à visée purement

23. Rappelons que l'incompatibilité entre non-inscription et emprunt est purement théorique. Il ressort par exemple d'une étude réalisée en 1997 par SCP Communication pour le SAN de Saint-Quentin-en-Yvelines que si 84 % des personnes interrogées étaient bien inscrites, « parmi les personnes qui ne sont pas inscrites dans la bibliothèque dans laquelle elles ont été interrogées, 31 % utilisent l'inscription d'une personne de leur famille ». Voir également Laurence Santotonios, « Saint-Quentin veut rallier les déserteurs », *Livres Hebdo*, n° 281, 20 février 1998.

pratique), ni même la fréquentation de la bibliothèque. Il paraît donc nécessaire de s'arracher au plus vite à l'évidence trompeuse d'un raisonnement courant qui veut qu'on s'inscrive parce qu'on a envie / besoin d'emprunter des livres, dont le corollaire (« on ne s'inscrit pas parce qu'on n'a pas envie / besoin d'emprunter ») est souvent avancé par les usagers non-inscrits eux-mêmes. Si les motifs d'ordre économique et pratique qui justifient le recours à l'emprunt ne doivent évidemment pas être négligés parmi les causes de l'inscription ou de la non-inscription (on peut s'attendre à ce que chaque utilisateur calcule les avantages financiers d'une inscription ou d'un abonnement ouvrant le droit à l'emprunt lorsque celui-ci est payant), dans bien des cas (en particulier lorsque la gratuité est totale ou que des possibilités d'emprunt gratuit sont offertes à certains publics, par exemple les adolescents) ils ne constituent pas le seul ni même probablement le principal facteur explicatif de l'inscription ou de la non-inscription. De même, le fait que l'emprunt soit souvent spontanément avancé comme le premier motif de l'inscription ne fait pas que le désir d'emprunter soit d'abord motivé par un raisonnement en termes d'avantages et d'inconvénients. Ainsi, par exemple, l'« effectuation » de l'emprunt signifierait (interprétation partagée par beaucoup de bibliothécaires et d'usagers) un besoin et une volonté de lecture débordant la portion de temps et d'espace que la bibliothèque met à la disposition d'un public qui peut, en outre, s'y occuper à autre chose qu'à lire : on peut faire ses devoirs, rencontrer des copains, etc. En revanche, emporter un livre chez soi constituerait la preuve qu'on est bien un usager-lecteur. C'est aussi soustraire provisoirement l'ouvrage au fonds commun. On devine à quoi, en empruntant, s'engage un usager scrupuleux : lire vraiment, dans les délais, sous peine de tromper, soi et les autres, sur sa qualité de lecteur, en retenant indûment pour soi une part de la richesse de tous.

Ainsi, s'il est indéniable que l'emprunt constitue le thème majeur auquel est accrochée la notion d'inscription, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'un emprunt dans un cadre institutionnel : la bibliothèque, qui impose à cette pratique des modalités particulières, qui engage le sujet dans un dispositif d'échange et de circulation des objets et des signes (livres, cartes, papiers d'identité, attestations, tampons, cotes...), est loin d'être une institution neutre. En s'inscrivant pour emprunter, l'usager n'obéit pas

toujours, ni exclusivement, à un réflexe d'ordre pratique. En refusant de s'inscrire non plus.

La non-inscription comme prise de position

De fait, dans leur ensemble, les entretiens ont confirmé la justesse de cette approche et même souvent au-delà de nos attentes. On est surpris par la diversité des motivations qu'avancent les personnes interviewées pour rendre compte de leur non-inscription ou, le cas échéant, de leur situation d'ancien ou de futur inscrit. Ce qu'elles nous ont dit a alimenté l'intuition que nous avons, en entreprenant cette recherche, de la complexité du phénomène, de la charge émotionnelle et symbolique qu'il recèle pour la plupart des usagers des bibliothèques, indépendamment du fait qu'ils sont grands ou petits lecteurs, amateurs de romans ou de magazines, étudiants, chômeurs, retraités, issus de milieux populaires ou des classes moyennes, lecteurs lettrés ou lecteurs naïfs. C'est cette intuition qui nous a décidés à aborder la question de la non-inscription, non pas d'abord en terme de défaut, de manque, de retrait, de réserve, etc., mais bien plutôt, dans un premier temps, en terme de choix et de stratégie d'acteur. Étant entendu que la non-inscription est associée, dans cette étude, à la fréquentation de la bibliothèque et pas à l'évitement ou à la fuite, on peut considérer qu'elle est une conduite qui possède, jusqu'à un certain point, une rationalité spécifique par rapport à un projet personnel, singulier, d'utilisation des lieux. Ce qui permet d'interpréter les propos et les pratiques dans la perspective de la signification que prend la non-inscription pour le sujet, plutôt que de se référer à un idéal d'usage intégral de la bibliothèque, exploitant l'ensemble des ressources offertes et incluant l'emprunt comme une sorte d'accomplissement dans l'appropriation heureuse de la bibliothèque.

Il s'agit certes, pour les usagers, de profiter au mieux des possibilités d'utilisation des lieux, et cela au gré de leurs compétences, de leurs envies, des disponibilités et des besoins du moment. Il s'agit aussi, par le geste d'inscription ou en adoptant l'attitude de non-inscription (terme que nous préférons ici à ceux de « situation » ou d'« état » dans la mesure où nous faisons l'hypothèse que la non-inscription est un comportement qui affirme tout autant mais autrement que le geste d'inscription), de prendre position

par rapport à tout ce que la bibliothèque signifie, c'est-à-dire propose, offre et semble, en retour, attendre, voire exiger d'eux.

Que le fait d'être usager non-inscrit apparaisse comme une manière réussie d'user de la bibliothèque, permanente parce qu'adaptée à la personnalité et aux besoins du lecteur, ou bien une façon marquée par le provisoire, insatisfaisante au regard d'un autre modèle de la pratique lectorale ; que l'inscription soit envisagée, selon les cas, comme une possibilité sans nécessité ou, au contraire, vécue comme un geste de dénouement, soulageant une tension ; bref, que l'inscription ne soit, pour le non-inscrit, qu'une simple formalité négligée ou inutile ou qu'elle prenne à ses yeux la forme d'un destin, aucune signification ne devrait être négligée. Nous avons essayé de tenir compte de chacun des points de vue exprimés, de les prendre complètement au sérieux, de peser chaque propos, et d'interpréter les discours et prises de position dans le contexte dialogique construit, au sein d'un même lieu (la bibliothèque, telle qu'on la vit et qu'on se la représente), en réponse aux discours des autres (usagers, bibliothécaires, administratifs, politiques...). C'est ce principe (considérer la non-inscription comme une attitude positive) qui a inspiré l'élaboration du guide d'entretien.

2. Logique rationnelle et logique symbolique

Ordre et désordre, le tournant d'une vie et la bibliothèque comme recours et modèle

En dépit de la diversité des cas individuels, il est possible d'élaborer une typologie de la signification de la non-inscription en fonction, notamment, du moment où cette pratique prend place dans l'histoire de vie du sujet et du lien que certains événements personnels entretiennent avec une trajectoire de lecteur et d'usager de bibliothèque. On n'est donc pas, comme nous l'indiquions précédemment, usager non-inscrit par essence et de manière définitive. Si les témoignages sur l'état d'usager non-inscrit sont essentiels pour notre recherche, ce qui nous est confié sur les raisons et les façons d'y entrer ou d'en sortir nous importe tout autant.

C'est en effet aux tournants d'une vie, dans les périodes de transformation que les enjeux personnels, parfois contradictoires, s'expriment de la manière la plus ouverte, en référence à des cadres d'interprétation symbolique latents, dans un mouvement de reprise de soi qui attribue un sens au parcours biographique que construit le sujet. Plusieurs entretiens ont

ainsi été menés avec des personnes qui, usagers non-inscrits la veille, au moment de la prise de contact, se trouvaient inscrits le jour de l'interview ou affirmaient être sur le point de prendre leur carte.

Ces passages sont des moments privilégiés pour l'enquête. Ils nous font assister à la résolution (ou à la tentative de résolution) d'une tension qui paraît traverser la majorité des entretiens collectés entre, d'une part, une logique rationnelle, utilitariste qui s'exercerait à l'égard de la bibliothèque (on donne toutes les raisons de ne pas s'inscrire) et, d'autre part, une logique symbolique qui attribue à l'inscription une valeur de partage, d'engagement, de réciprocité, etc. Cette tension est perceptible dans tous les discours, enfouie dans ceux même qui sont apparemment les plus pragmatiques, pour peu qu'on s'avise de pousser l'entretien. Pas plus que le livre n'est un objet comme les autres, la bibliothèque n'est perçue par ses usagers comme un lieu quelconque. Même lorsqu'une jeune fille non-inscrite affirme, avec un souci évident de banalisation : « Une bibliothèque c'est une bibliothèque », son discours reconnaît à la bibliothèque... qu'elle en est une. On peut dire qu'elle est un espace « ordinaire » à condition de rester sensible aux connotations que ce terme tient de son étymologie : si la bibliothèque fait dorénavant partie de l'univers quotidien des habitants des villes, des quartiers, elle s'efforce de réaliser dans un espace relativement maîtrisable (ce qui rend ces valeurs immédiatement perceptibles) un ordre collectif, une hiérarchie de valeurs communes (républicaines, démocratiques telles que les bienfaits de la connaissance, l'autonomie, la tolérance...). La bibliothèque n'est pas la rue. Elle est une construction, un monument, un projet, une structure. On y entre en franchissant un seuil qui instaure un dedans et un dehors. Elle est ouverte, on peut y entrer librement et y circuler. Mais ça n'est pas, en principe, un simple lieu de passage. On y séjourne pour agir (consulter, feuilleter, lire pour emprunter, travailler, se distraire, se détendre, s'é mouvoir, réfléchir, rencontrer, échanger, débattre, s'instruire, s'informer, passer le temps sans le perdre...) conformément à la vocation du lieu – cette « vocation » étant, bien entendu, objet de redéfinitions, de négociations et d'aménagement dans ses réalisations concrètes.

Dans ce contexte, l'importance symbolique attachée au geste même d'inscription et aux opérations qui accompagnent, concrétisent, pérennisent la démarche (présentation de documents écrits attestant de l'identité et du

domicile, nom de la personne porté sur une liste d'autres noms, remise d'une carte, d'un règlement de la bibliothèque...) ne peut jamais être tout à fait évacuée. Et l'ambivalence de la non-inscription, attitude qui se réfère souvent implicitement, comme à son contraire, à un geste d'inscription qui est, à la fois, justifié par un calcul et fondé sur un principe, se trouve renforcée.

C'est ainsi que les raisons d'une inscription finalement advenue explicitent parfois, en creux, les motifs de la non-inscription... et réciproquement. On supposera que ces raisons et ces motifs renvoient, en fonction de la valeur d'engagement, de contrainte, de liberté attribuée, par les non-inscrits, à l'inscription et / ou à la non-inscription (considérées comme faisant système), à diverses représentations de la bibliothèque.

Il n'est pas inutile de rappeler au passage que l'étude porte exclusivement sur les bibliothèques ou médiathèques municipales. Le caractère d'équipement collectif, résultat d'une politique culturelle mise en œuvre par les élus et, dans certains cas, d'équipement de proximité, avec la charge émotionnelle, affective que cela suppose, participe probablement de cette ambivalence de l'inscription, entre calcul d'intérêt personnel et principe éthique d'adhésion. D'une part, en effet, bâtir, équiper, faire fonctionner une bibliothèque sont des opérations qui coûtent au contribuable en impôts locaux ; d'autre part, le lecteur qui se rend dans une bibliothèque y retrouve d'autres personnes (lecteurs, flâneurs, bibliothécaires) qui, par leur présence, créent un espace de côtoiement et d'échange d'une qualité particulière. C'est l'« ambiance », propre à cette sorte de lieu, ouvert et polyvalent, non spécialisé, accueillant un public varié, par l'âge, le milieu et aux intérêts éclectiques, à l'image de la ville, du quartier, ambiance dont il est souvent question dans les entretiens. Apprécier cette ambiance développe, chez certains, un sens de la réciprocité qui n'est pas réductible à l'estimation quantitative des services rendus par la bibliothèque. La réalisation de ce devoir de réciprocité peut prendre diverses formes : l'inscription en est une, l'assiduité une autre, ou encore le respect scrupuleux des règles d'usage de la bibliothèque, réelles ou supposées, la prise en compte des besoins des autres, la courtoisie ou la sociabilité. Il semble en tout cas qu'un type de lien particulier, avec ses exigences propres, se crée entre le lecteur et la bibliothèque municipale. Ce dont témoigne, dans les entretiens, la fréquence des allusions et renvois à

d'autres types d'équipements auxquels on compare la bibliothèque municipale : CDI, bibliothèques universitaires, Bpi, Cité des sciences, bibliothèques de recherche, bibliothèques privées, voire les librairies, la FNAC...

Qui parle de s'inscrire ?

Rappelons que les personnes interviewées ignoraient jusqu'au bout l'objectif de l'entretien. Nous nous étions donné pour consigne de laisser venir spontanément le thème de la non-inscription puis, lorsqu'il tardait trop à venir, de l'aborder par un détour, en nous informant sur les pratiques d'emprunt. Il peut être intéressant d'examiner le contexte et les mots employés lors de la première occurrence du thème et dans la suite de l'entretien.

Ainsi, dans quasiment les deux tiers des entretiens, la question de l'inscription est abordée spontanément et très vite par la personne interviewée, immédiatement (9 cas) ou dans les tout débuts de l'entretien (12 cas). Lorsque le thème a été suggéré par l'enquêteur, c'est indirectement, par le biais d'une question sur l'emprunt (par ex : « Est-ce que vous empruntez des livres à la bibliothèque ? »), à peu près à la moitié de l'échange. Parfois les circonstances ont permis d'aborder le sujet directement : ainsi, une jeune femme, Nathalie, était sur le point de « prendre une carte » pour, en principe, satisfaire la demande de son mari, mais c'est elle qui s'inscrivait, la carte était faite à son nom ; dans le cas de deux étudiantes, la question de l'inscription a été soulevée à propos de la bibliothèque fréquentée dans leur enfance. Parfois la question a échappé à l'enquêteur, surpris d'entendre des usagers non-inscrits évoquant les ouvrages qu'ils « prennent » : « Ah, vous avez une carte ? » On découvre alors un cas d'emprunt indirect effectué par un adolescent, usager non-inscrit, par l'intermédiaire des sœurs régulièrement inscrites d'un copain, également non-inscrit.

Spontanée ou suggérée, la question de l'inscription est, dans la majorité des entretiens, soulevée pour la première fois au cours d'une séquence où sont énoncées les raisons d'emprunter ou de ne pas emprunter – ce qui conduit à envisager une inscription ultérieure ou à la considérer comme inutile. Chacun indique les conditions qui rendent ou ont rendu l'emprunt impossible sur un mode dont la ferme rationalité (« Puisque je n'ai pas emprunté de livres, je ne pense pas que j'étais inscrite, justement ») dissimule parfois des épisodes difficiles, de véritables traumatismes d'enfance, ou une culpabilité

latente liée à une utilisation quasi-illicite de la bibliothèque. Ainsi, Renée qui, au tout début de l'entretien, raconte qu'elle se rend à peu près deux fois par semaine à la bibliothèque et ajoute immédiatement : « Mais je ne suis pas inscrite, je ne prends pas de livres, je ne lis pas suffisamment mais c'est ainsi », emploie la même conjonction « mais » pour ouvrir et fermer la suite des énoncés, en leur attribuant des valeurs différentes. Le premier emploi suggère la crainte de n'être pas tout à fait en règle avec l'institution (a-t-on bien le droit de venir à la bibliothèque sans être inscrit?) tandis que le second transforme en constat de fait et presque en revendication identitaire (je ne lis pas suffisamment) ce qui pouvait passer pour l'expression d'un regret. Ce qui est bien dans la logique du personnage, cherchant sa liberté dans l'acceptation de ses propres limites. Ou encore Albert, chef d'entreprise au chômage, qui salue l'installation récente de la bibliothèque en lieu et place de la manufacture de tabac où son père a trimé, se réjouit de la création de ce « lieu où souffle l'esprit » puis reconnaît : « Bon, effectivement, je n'ai pas encore adhéré parce que je pense qu'il faut cotiser pour pouvoir... mais j'envisage de le faire dans un très proche avenir puisque j'ai pas mal de loisirs en ce moment... » Le mot « emprunt » n'est pas prononcé, il est seulement suggéré, comme s'il s'agissait d'un terme vaguement honteux. Céline, une jeune fille qui, comme Albert, aime avant tout posséder ses livres va exercer une censure similaire sur le mot. À la personne qui l'interroge elle ne laissera pas le temps de poser sa question jusqu'au bout :

« Question : Vous restez sur place ou... »

Réponse : Non, non, vu que je suis pas inscrite, je suis obligée de consulter sur place [...] »

Il y a aussi le témoignage de Jacques, 34 ans, au chômage comme Albert, depuis plus d'un an, qui a peu à peu perdu tout « goût » pour la lecture littéraire à laquelle il s'adonnait avec passion « avant », lorsqu'il travaillait, parce qu'avec la fiction romanesque il ne parvient plus à s'évader – et il met dans cette expression autre chose que l'oubli : une évasion poétique enrichissante, qu'il oppose à l'effet anesthésiant que provoquent les images à la télévision, effet qu'il méprise et recherche à la fois, par nécessité, pour cette vertu même, pour calmer une angoisse envahissante. Lui, aborde spontanément le thème de l'inscription : « J'ai pas renouvelé mais je le ferai, je

veux dire, si j'emprunte des livres, je le ferai mais là, j'ai pas, oui je l'ai pas fait, enfin, je sais pas, parce que effectivement... et puis bon, je viens pas... je viens pas souvent... enfin, si, je viens quand même de temps en temps ici mais finalement j'ai pas envie vraiment de lire des livres, finalement j'ai pas renouvelé la carte... je me contente de feuilleter... »

À l'inverse d'Albert pour qui l'emprunt est vécu comme une contrainte d'ordre économique liée à sa situation de chômeur (Albert n'a plus les moyens d'acheter tous les livres qui lui font envie), Jacques, le pépiniériste, se raccroche à l'espoir qu'un jour le besoin d'emprunter s'imposera à nouveau, signal d'un regain de vitalité intellectuelle, d'une capacité à assumer l'effet déstabilisateur du roman qui « change les idées », qui oblige le lecteur à interroger son rapport au monde, ce qui n'est guère envisageable lorsque ce rapport au monde est distendu par la perte d'un emploi, la fin de ces mille routines quotidiennes qui posent les minuscules repères grâce auxquels on se sent, avec une inconsciente certitude, de quelque part. Pour l'instant, il « se contente » de « feuilleter » : les mots, les images défilent sans qu'il s'y arrête ou s'y investisse vraiment, comme défilent les jours de sa vie et les images sur l'écran.

On voit par ces quelques exemples combien, dès sa première occurrence, le thème de l'inscription associée à celui de l'emprunt cristallise de significations pour la personne. La même remarque pourrait être faite à propos de l'objet banal qui matérialise la réalité de l'inscription et, par voie de conséquence, de l'emprunt : la carte, la « petite carte » qu'on a, qu'on prend, renouvelle, qu'on emprunte, qu'on perd, détruit, découpe, qu'on jette..., qui permet les contrôles, qui est « périmée », « bloquée »..., qui ne sert plus à rien mais qu'on garde, la carte qu'une petite fille maghrébine brandit sous le nez d'un bibliothécaire, dans une bibliothèque Jeunesse du 19^e arrondissement, à Paris, en s'exclamant, très haut, sur un ton de satisfaction triomphante : « Regarde, je l'ai faite plastifier ! », « la petite carte rose décolorée » qu'évoque avec amusement et tendresse un grand adolescent, la première qu'il ait eue en sa possession, ajoutant qu'elle était « à l'image de l'ancienne bibliothèque, complètement pourrie ». Objet fétiche qui, même gratuit, même « décolorée », bénéficie d'un incontestable aura, ne serait-ce que parce que celui qui le possède détient un pouvoir refusé à d'autres, un

droit qui peut lui être retiré.

Si l'on considère les premières occurrences du thème de l'inscription telles qu'elles apparaissent dans les entretiens, on constate que c'est bien autour de la carte, « outil de transaction » entre la bibliothèque et le lecteur²⁴, que se concentre le maximum de verbes d'action : il est question de « prendre », « faire », « avoir », « acheter », « renouveler » sa carte. Le possessif est largement souligné. L'important, semble-t-il, n'est pas d'être capable de présenter une carte mais d'avoir sa carte en poche, d'avoir une carte « pour soi », comme le dit joliment Nathalie. La jeune femme paraît transformée par sa première visite à la bibliothèque, effectuée pour le compte de son mari, et qui lui a fait entrevoir le plaisir oublié d'une lecture « pour soi », qui libère l'esprit et le temps des soucis ménagers et, plus fondamentalement, autorise les questionnements que le quotidien occulte. Nathalie a perdu un enfant. Le retour à la bibliothèque est comme une promesse de réconciliation avec soi-même à travers la recherche des raisons du drame, recherche rendue possible par l'accès aux livres, sources de tous les savoirs, au-delà de la culpabilité impuissante.

À la carte sont fréquemment associées les idées d'identité (Tevfik parle d'emprunter « sur / son / nom »), d'autonomie psychologique, de liberté de déplacement d'un territoire à l'autre aussi bien que dans l'espace social : on évoquera à ce propos l'étrange méprise de Michel, très vieux monsieur, usager et pas inscrit qui, lorsqu'on lui demande quel avantage il trouve à ne pas être inscrit, demande à l'intervieweur : « Vous voulez ma carte de visite ? » La carte de bibliothèque s'ajoute ainsi à toutes les cartes²⁵ assez encombrantes qui, à se multiplier sans frein, finissent par inverser leur signification primitive et renvoyer, plutôt qu'à l'autonomie individuelle conquise sur le rattachement lignagier ou clanique des sociétés traditionnelles, à l'aliénation d'un sujet éclaté. On perçoit l'écho de cette menace de désagrégation dans la résistance de certains usagers à l'encartement, considéré

24. Voir l'article de Marielle de Miribel, « Le texte sur les cartes de bibliothèque », *Communication et langage*, n° 117, 3^e trimestre 1998.

25. D'où l'importance de favoriser la « lecture-repérage » qui « vise à la reconnaissance de la carte de lecteur dans un environnement concurrentiel », art. cit.

non pas tant comme moyen de contrôle que dans ses effets de dispersion sur le sujet. Ainsi Jean déclare-t-il que sa curiosité sans limites et les besoins de ses recherches le conduisant à aller butiner les informations là où elles se trouvent, c'est-à-dire partout, et ne pouvant posséder toutes les cartes, il trouve plus raisonnable de n'en posséder aucune. Sans compter, bien évidemment, que les lieux les plus convoités lui sont inaccessibles, réservés aux universitaires et chercheurs patentés. Donc, il s'arrange, se débrouille²⁶. Quant à Fabrice, jusque-là, dit-il, « c'est mon père qui me commandait des livres » à la bibliothèque, c'est-à-dire les empruntait pour son fils sur sa propre carte. Fabrice ajoute : « À vrai dire, moi, ça m'est un peu égal, parce que tant que le sujet m'intéresse, en général, je sais qu'il aime bien les livres que j'aime aussi... on a un peu le même style de goût. »

Maintenant il est sur le point de s'inscrire...

« Mais en fait je crois que je vais m'inscrire à la bibliothèque, finalement, j'ai pris la décision tout à l'heure, je vais essayer de m'inscrire parce que c'est vrai que c'est embêtant, chaque fois... [...] Disons que maintenant on peut commencer à discuter, j'ai toujours été le petit garçon qui buvait les paroles comme ça, et maintenant je commence à, ça commence à s'équilibrer un peu, bon j'ai quand même pas encore sa culture ni rien mais j'arrive à discuter, on commence à avoir des discussions un peu plus approfondies, on restait en surface jusqu'à maintenant j'avais pas lu énormément d'ouvrages [...] »

La carte de la bibliothèque complètera une panoplie déjà impressionnante de cartes, qu'il énumère de façon naïvement satisfaite, carte d'étudiant, carte de crédit, carte du club sportif, carte orange (« c'est déjà pas mal », conclut-il), comme autant de preuves de sa maturité, de la légitimité à revendiquer la fin de cet état fusionnel avec le père et son droit à entrer, à son tour, dans le débat adulte, à culture (potentiellement) égale. On ne s'étonnera pas de

26. Voir *infra*, Les chemins de la « débrouille », p. 173.

l'absence, dans cette série qui égrène les étapes d'une autonomisation, de la carte d'identité où le sujet figure essentiellement comme porteur du nom du père.

D'autres termes gravitent autour du thème de l'inscription, le plus fréquent étant « abonner, abonnement ». Ces mots véhiculent une idée de contrat et d'engagement à propos d'un échange établi dans la durée. Un consommateur averti ne s'abonne pas sans réfléchir parce qu'il faut qu'il y trouve son compte : objet livré, service rendu, temps gagné, moindre fatigue, prix avantageux. Il semble bien que ceux qui parlent de « s'abonner » à propos de l'inscription en bibliothèque soient, parmi les usagers non-inscrits, les plus pragmatiques dans leur rapport à cette institution. Plusieurs sont d'ailleurs inscrits dans un autre établissement que celui où a eu lieu l'entretien. S'ils ne sont pas inscrits ici, c'est qu'ils n'en voient pas l'intérêt. C'est ce que déclare Roland. Ces usagers non-inscrits sont de passage, en visite, ils n'habitent pas la commune, ce qui, au cas où il leur viendrait l'envie de s'inscrire, augmenterait considérablement le montant de l'inscription, ils disposent d'une bibliothèque plus commode dans leur quartier de résidence, etc. Enfin, autre argument, ils ne sont pas de grands lecteurs et ne « sortent » pas de livres. Parmi ceux qui parlent spontanément d'abonnement à propos de l'inscription, il y a Gaston, instituteur retraité de 57 ans, qui fait à moto, plusieurs fois par semaine, la tournée des trois ou quatre bibliothèques que les circonstances de sa vie professionnelle et familiale l'ont amené à fréquenter successivement en banlieue parisienne. « Abonnement » est pour lui synonyme d'engagement financier et de fidélité au lieu et au service offert, l'un dépendant de l'autre. Chez ce non-inscrit, raison et sentiment font bon ménage.

On trouve également les termes : « adhérer, adhésion », qui signalent un degré supplémentaire dans la force attribuée au lien qui attache l'inscrit à ce que représente la bibliothèque (institution, communauté de lecteurs). C'est Albert qui en fait l'emploi le plus cohérent par rapport à sa propre situation (chômage) et à la manière dont il combat la dissolution des repères spatio-temporels qui accompagnent la perte d'un emploi : exercice physique, discipline, maintien en éveil de sa libido comme signe d'un tempérament de lutteur et de sa volonté farouche de maintenir le lien social en conjuguant échanges intellectuels et séduction.

Enfin, et de manière assez révélatrice, les termes qui renvoient de la manière la plus expressive à l'engagement financier : « cotiser » et « acheter » / une carte /, sont utilisés respectivement par Albert et Jean-Claude, l'un et l'autre en difficulté matérielle et qui accordent une attention extrême à l'aspect économique de l'inscription, le premier considérant l'emprunt comme une nécessité pour qui veut lire à satiété et dispose de moyens réduits, le second s'insurgeant contre le principe même d'une inscription payante, sauf à la limiter à une somme dont le montant s'impose de manière récurrente dans son discours : « un franc », avec la force d'un symbole.

Le rêve de Jean-Claude mérite qu'on s'y arrête. Il est de faire affluer vers les bibliothèques les jeunes qui manquent de tout dans leurs cités et, en ces lieux prestigieux que sont la bibliothèque ou le théâtre municipal, ne trouvent rien qui répondent à leur vrais besoins et à leurs goûts en matière de culture. Il préconise donc de changer radicalement la politique culturelle de la ville, à commencer par celle de la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux, de ne pas la réserver à la musique de chambre et au jazz mais, au contraire, d'y laisser entrer la musique des jeunes. Des espaces existent mais restent déserts, là est le scandale : « Moi, je voudrais qu'il y ait la queue à la médiathèque, comme jamais il y a eu, pour venir voir des informations qui intéressent les jeunes [...]. Je trouve qu'il y a personne ! Oh ouais, il y a personne ici ! Ici c'est calme ! Toutes les médiathèques sont calmes, hein, toutes les bibliothèques, depuis tout le temps, c'est calme ! [...] Ils défendent une culture de photo noir et blanc, ils défendent une culture de jazz, dans une toute petite salle où on peut être que soixante personnes. »

Selon Jean-Claude, pour que tous les jeunes, les pauvres, les marginaux, les exclus des quartiers du haut se retrouvent dans la médiathèque du centre-ville avec le désir et la possibilité d'y réaliser quelque chose de vivant, il suffirait de s'inspirer ce qui a été fait dans une municipalité communiste : pour encourager les familles démunies à inscrire leurs enfants à la cantine de l'école maternelle, on leur a demandé de verser un franc par repas. 1 200 familles ont alors envoyé leurs enfants à la cantine : « C'est pareil que pour les gens qui n'osent pas aller mettre leur enfant à la cantine, il va y avoir mille demandes, en un mois tout le monde va s'inscrire, tout le monde va

avoir une carte parce que c'est un franc. [...] Ça veut dire que si c'était un franc ici pour s'inscrire à la bibliothèque, ça serait la même chose! »

La gratuité, Jean-Claude ne la rejette pas mais ne la juge pas suffisante pour redonner aux exclus cantonnés dans les zones périphériques de la ville le désir de s'approprier les espaces publics qu'ils n'osent même pas approcher, à moins d'inclure cette mesure dans un mouvement plus ample de générosité volontaire et de partage: « L'argent? Ça suffit pas! c'est pas parce que c'est gratuit que ça va intéresser... c'est quelque chose... c'est un geste... d'ouverture... c'est-à-dire que le geste, en fait, il vient de la part des adultes, quoi, le premier geste vient de la part des adultes, voilà, un truc gratuit, ça veut dire que tout le monde peut y venir, bon, voilà, il s'y fera ce qui s'y fera, quoi... »

Les propos de Jean-Claude manifestent un très fort désir la réaffiliation, inspiré par le souvenir ambivalent, à la fois nostalgique et critique, d'une enfance passée dans un univers étroit, dénué de perspective mais offrant un cadre, avec des repères et des valeurs sûres. La bibliothèque participait de ce monde rassurant, pour le meilleur et pour le pire. Du moins elle ne décevait pas les espoirs des gens: « Pour moi ou pour les autres, je trouve que c'est plus pratique d'avoir ça / la médiathèque / proche des transports, proche de son lieu d'habitation ou proche de son travail, alors là / la vieille bibliothèque / c'était ni l'un ni l'autre, quoi. C'était loin de tout [...] / Mais / de toute façon, question d'habitude, quand on était à l'école, on y allait souvent / à la bibliothèque /, on se faisait accompagner, on avait nos repères, on avait des gens sympas, on avait des choses à apprendre, on était en confiance, donc on y allait [...]. »

D'un côté, ces repères donnaient confiance, de l'autre, ils enfermaient les enfants dans un système de silences et de contraintes. Parmi ces contraintes, l'obligation de « participer » avec, par exemple, celle de prendre la carte comme preuve de bonne volonté. Jean-Claude ne parvient pas à s'arracher à l'ambivalence de ses souvenirs. La comparaison entre les deux fragments suivants de l'entretien, qui concernent l'un et l'autre les mêmes thèmes (l'école, la bibliothèque, la carte, les sorties, les adultes, les valeurs), fait particulièrement bien ressortir cette ambivalence: « On a été obligés de prendre des bouquins, donc moi j'étais à l'école on a été obligés de prendre des bouquins, donc on devait aller chercher à la bibliothèque, à l'époque

où moi j'étais à l'école, j'avais l'impression qu'on était obligés d'acheter sa carte de bibliothèque! parce que il fallait avoir, il fallait faire les animations de l'école et la bibliothèque passait par là, donc si on était sportif, on allait avoir sa carte pour aller au sport, si on était un petit peu bouquin, hé ben on allait prendre sa carte pour aller lire des bouquins, pour aller lire là-bas parce qu'on nous encourageait de toute façon, on nous disait pas où aller chercher votre bouquin en plein centre de Paris, dans un magasin spécialisé, où la personne va très bien vous recevoir, non! on nous mettait pas en confiance, on nous disait: vous avez vos repères ici, allez-y! On y allait et puis c'est tout. Après, quand j'étais plus grand, j'y allais plus du tout à la bibliothèque. Quand je suis parti de l'école, donc, 18 ans, quand je suis parti de l'école, j'avais plus besoin de la bibliothèque, moi je préférais aller dans Paris, sortir un petit peu, comment ça se passait ailleurs, voir la différence [...]. »

« [...] À l'école, on était... poussés à l'école, pour avoir sa carte de bibliothèque, pour avoir sa carte de sport, parce que c'était des valeurs *a priori* représentatives, où on avait presque, moi j'avais encore les cours civiques, donc c'était, c'était bien vu! c'était bien vu! Maintenant, heu... c'est sûr que mes parents m'ont pas spécialement poussé mais ils m'ont dit que, voilà, c'était une bonne valeur d'aller lire et d'aller écouter de la musique ou d'aller faire du sport, donc on était, ma sœur et moi, on a toujours été plus ou moins quand même poussés dans une..., avec le choix, mais dans une bonne voie, quoi. Maintenant, là, pareil, j'ai pas l'impression que les gens à l'école, ils poussent les gamins à aller s'inscrire à la bibliothèque, présenter la chose d'une bonne façon, maintenant, non. Non, maintenant on a un peu peur, quoi, quand on est dans un quartier, on entend parler d'une bibliothèque, c'est pareil, quoi, on se dit: ah bon, les gamins vont là-dedans, ils foutent le boxon, ils cassent tout, heu, comment se fait-il? »

Si la vieille bibliothèque était payante, « ça n'était pas cher ». Le « un franc » demandé par Jean-Claude représente bien cette participation honorable, cette preuve qu'on est prêt à payer son écot pour entrer dans la communauté, soudée par les mêmes valeurs. Un franc versé et c'est la fin de la pitié humiliante et de l'exclusion qui engendrent la violence. Un franc, c'est le prix à payer pour que les valeurs de l'ancien monde s'accordent

avec l'ouverture propre au monde actuel. Un franc, pour sortir des ghettos respectifs, c'est peu, c'est pas cher. C'est symbolique. Justement.

Un réseau dense de connotations

Les mots véhiculent des significations plurielles déposées par l'histoire, figées, enrichies ou négligées par l'usage. Les individus y rattachent leur vécu, leurs expériences. Afin d'éclairer le travail d'interprétation de notre corpus, et sans prétendre même ébaucher une « sociologie de la connotation culturelle²⁷ », il nous a paru utile de consulter des ouvrages où sont consignées les définitions des termes qui nous occupent. Parmi ces ouvrages nous avons retenu le *Dictionnaire historique de la langue française* (Robert), le *Dictionnaire Littré* – comme témoin des usages classiques des mots de la langue –, ainsi que deux dictionnaires modernes courants, le *Grand Larousse* et le *Petit Robert*. Un rapide examen des définitions que ces ouvrages proposent du verbe « inscrire » et de ses dérivés (s'inscrire, inscription, inscrit) permet de dégager les acceptions qui ont perduré, se sont imposées ou, au contraire, se sont vues cantonnées dans un domaine d'emploi rare ou spécialisé. Enfin, une sélection d'une quarantaine d'extraits d'articles sur les 471 de l'*Encyclopædia Universalis* (1998) où apparaît le terme « inscription » confirme la permanence et la redistribution des diverses acceptions du mot dans un contexte élargi.

Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, le verbe « inscrire », attesté dans le premier tiers du XIII^e siècle, signifie d'abord « écrire quelque chose (dans un livre, sur une liste) pour transmettre l'information, en conserver le souvenir », puis « noter des noms dans un registre » (1482), et enfin « écrire, graver (sur la pierre...) » (1611).

Dans cette dernière acception, l'« inscription » possède une fonction symbolique très puissante. Les mots gravés dans la pierre, au même titre que les monuments, les statues, traversent le temps. L'art de l'inscription

27. Algirdas Julien Greimas, *Du sens*, Éditions du Seuil, 1970, p. 102.

témoigne du désir de construire une identité collective fondée sur la mémoire des fondateurs de la lignée, des héros, des grands hommes de la nation. L'inscription est une adresse muette mais qui parle aux esprits vaillants, qui rassemble, mobilise la mémoire et les passions collectives, fouette les énergies, stimule les héroïsmes. Il s'agit, en sauvant des événements et des noms de l'oubli, de perdurer en maintenant un lien de mémoire d'une époque à l'autre, d'une organisation sociale à l'autre. Les inscriptions qui ornent les monuments privés ou publics, une fois décryptées construisent leur destinataire, un groupe toujours susceptible de renaître et s'affirmer à nouveau, un peuple, une réunion de citoyens, une communauté d'hommes. Il y a un peu plus d'un siècle, le *Littré* réservait la première place à cette acception du mot, l'agrémentant de citations splendides, empruntées aux meilleurs auteurs classiques, celle-ci par exemple, de Bossuet : « *J'écrirai dessus, poursuit le Sauveur; j'élèverai la colonne; mais en même temps je mettrai dessus une inscription mémorable; hé! qu'écrirez-vous, ô Seigneur? trois noms seulement, afin que l'inscription soit aussi courte que magnifique.* »

L'« *inscription mémorable* » rappelle aux générations futures des faits, des institutions qui ont marqué leur époque et continuent d'avoir un sens pour les hommes qui passent, s'arrêtent, déchiffrent, méditent et découvrent qu'ils leur sont redevables²⁸.

On est transporté bien loin de l'univers de clerc, archiviste et moine copiste, travaillant dans le secret de sa retraite, au service de quel pouvoir (l'église? le monarque?), que connotaient les premières apparitions du mot dans les textes français. On notera cependant que la relation de l'inscription à la « *liste* », au registre, au catalogue..., bref à tout ce qui touche à l'idée de série, de paradigme, présente dès l'origine, n'a jamais déserté le champ sémantique du mot. Elle appartient de plein droit au

28. La portée du message peut se changer en son contraire, devenir une invitation à méditer sur les illusions de l'éternité. On pense ici aux *Bergers d'Arcadie* de Poussin s'interrogeant sur le sens de l'inscription qu'ils découvrent sur le sarcophage, « *Et in Arcadia Ego* ».

réseau de la mémorisation héroïque : le nom du personnage célébré est inscrit (gravé) avec celui de ses compagnons, les lieux, les dates des victoires s'alignent à la verticale sur le fût des colonnes, les piles des arcs de triomphe et les murs de commémoration. Avec le développement de l'État, cette acception s'impose sur un mode qui conserve d'abord sa forte connotation de distinction honorifique et / ou citoyenne pour renvoyer, ensuite, à un univers de plus en plus bureaucratique. La fonction « répertorielle » va progressivement prendre le pas sur la fonction « mémorielle ».

On notera que si la définition varie peu d'un dictionnaire à l'autre, les énoncés choisis pour illustrer les différentes acceptions du mot dévoilent la pluralité des réseaux de connotations qui s'y attachent et leur transformation.

Ainsi, le *Littré* propose-t-il après la définition d'« *Inscrire* : *Inscrire dans* », deux citations de Voltaire : « *L'Académie française a inscrit dans ses registres la lettre dont vous avez honoré M. d'Alembert à ce sujet / la statue de Voltaire, par Pigalle /* » ou encore « *Il / Pierre le Grand / se fait inscrire dans le catalogue des charpentiers de ce fameux village qui fournit de vaisseaux presque toute l'Europe* ». Le caractère distinctif de l'inscription est moins marqué dans les exemples suivants qui insistent plutôt sur le caractère citoyen de la démarche : « *Il a requis son inscription sur la liste des jurés. L'inscription d'un acte de naissance, de décès sur les registres de l'état civil. / Inscription civique, inscription sur les registres de la municipalité, que l'on exigeait en 1791 de tout citoyen âgé de vingt et un ans.* »

S'affirme là une représentation de la société en termes de droits et de devoirs, dont l'inscription est une des manifestations. Un système d'astreintes et de contrôles se met en place qui touche des individus nommément identifiés, bien illustré par les définitions qui suivent d'une autre acception du terme, toujours fournies par le *Littré* : « *Action d'inscrire un étudiant sur le registre de la faculté dans laquelle il étudie, formalité sans laquelle on ne peut recevoir les grades que donne la faculté. / Chacune des inscriptions trimestrielles qui constatent l'assiduité du jeune homme pendant le cours des études. Il faut tant d'inscriptions pour être reçu licencié, docteur. Prendre des inscriptions en droit, en médecine. Perdre une inscription pour avoir plusieurs fois manqué aux appels du professeur.* »

Avec les articles du *Grand Larousse*, on pénètre dans un tout autre univers de sens. La fonction mémorielle de l'inscription qui figurait en première place dans le *Littré* est ici reléguée en troisième place et agrémentée d'un seul exemple: « *Inscription hiéroglyphique* », ce qui limite considérablement la portée et l'usage du mot, renvoyant le lecteur à un univers scientifique quelque peu poussiéreux, déconnecté en tout cas de notre modernité. Celle-ci, désacralisée, laïcisée, voire banalisée, s'illustre dans les deux énoncés qui précisent les acceptions les plus courantes: « *1. Action d'inscrire qqch. qqpart: Inscription d'un décès sur les registres de l'état civil. – 2. Action d'inscrire qqn à qqch.: l'inscription d'un enfant à l'école.* »; ou encore dans l'indication: « *Graffiti portés sur les murs* ».

Le cas de l'écolier figure à nouveau à l'article « *inscrire* »: « *Inscrire son enfant à l'école. Inscrire un passager sur une liste d'attente.* » Un indice particulièrement révélateur du changement d'univers symbolique de référence qui s'opère d'un dictionnaire à l'autre est la reprise par le *Larousse* d'un des exemples donnés par le *Littré*: « *Inscrire: 1. Écrire sur. Ils inscrivent leurs noms sur l'écorce des arbres. Inscrire une maxime sur un monument. FIG. Inscrire son nom au temple de mémoire, dans les fastes de la gloire, se rendre célèbre par ses exploits guerriers.* »

Dans le *Larousse* on lit: « *Inscrire: 1. Graver ou écrire qqch. de manière qu'il demeure, qu'on ne l'oublie pas: Inscrire ses initiales sur le tronc d'un arbre.* »

La comparaison entre ces deux énoncés suggère plusieurs remarques: 1. Le contexte discursif dans lequel s'insère le premier évoque une scène champêtre se déroulant dans un univers mythologique ou un cadre de ruines classiques. Les personnages qui inscrivent leurs noms sont peut-être des bergers, mais vêtus à l'antique. L'utilisation de l'alexandrin donne une coloration noble et sentimentale quelque peu élégiaque à l'ensemble. Le sujet de cette scène est un sujet pluriel, ce que souligne la marque grammaticale affectée à « leurs noms ». Enfin, l'écorce des arbres conserve le souvenir des noms en leur entier, chaque passant qui les déchiffre pouvant (théoriquement) identifier les personnes, reconstituer une filiation, une généalogie. L'inscription est une marque d'appartenance collective, revendiquée hautement, publiquement. 2. Dans l'exemple moderne, la solennité du geste est perdue. Pas de rythme poétique perceptible. Le

graveur grave, pour son propre compte, des initiales qui taisent son identité sociale et familiale. Les initiales, insignifiantes en dehors de ce pur geste de présence, ne sont ici qu'une accroche pour la mémoire privée, une aide à la réminiscence pour celui qui, peut-être, retournera un jour sur les lieux de son passé. Nul orgueil dans ce geste. Pour le passant, les initiales gravées ne désignent qu'une ombre. Ne s'adressant à personne, la prétention de l'inscription à vaincre l'oubli peut même paraître assez vaine. On sait seulement que quelqu'un, un être humain pourvu d'un nom, d'une identité singulière, a séjourné un moment en ce lieu. Nul contenu spécifique, nul message transmis, sinon le fait du passage (des hommes, du temps) et du destin éphémère de toute créature.

Il semble qu'à mesure que le cérémonial républicain perdait de sa pompe et de sa capacité de mobilisation des énergies citoyennes, on ait peu à peu occulté l'acception classique du mot « inscrire²⁹ ». Maintenant, quand on parle d'inscrire, c'est presque exclusivement enregistrer un nom propre parmi d'autres noms propres sur un support quelconque. L'inscription sur le répertoire, la liste, le registre remplit une fonction pratique et utilitaire. Sans doute entretient-elle un rapport au temps puisqu'elle assure la conservation d'informations. Mais ces informations elles-mêmes apparaissent éminemment périssables. Elles n'ont d'intérêt que dans la période et le cadre limité d'un usage technique, d'un contexte social particulier, d'un champ spécifique d'application (l'armée, la sécurité sociale, l'état-civil...). Les archives que ces données alimentent sans cesse ne concernent pas immédiatement la mémoire collective, contrairement aux inscriptions sur la pierre qui prétendaient s'adresser directement à tous les hommes, en tout temps. Ce que ces inscriptions essentiellement précaires (même soigneusement conservées) contiennent d'important, voire d'essentiel, à propos de notre passé, ce qu'elles nous révèlent sur nous-mêmes, seul un travail ultérieur nous le dira. Leur reprise historique, mise en rapport et

29. L'une des dernières répliques du film d'Otto Preminger, *Autopsie d'un meurtre* (1959), qui reprend sur un mode quelque peu cynique l'une des situations emblématiques du mythe fondateur de la démocratie américaine – un procès dans lequel s'affrontent, sur la scène du tribunal, face aux jurés, un avocat et un procureur, avec le juge pour arbitre – joue avec ce topoï du cinéma, en particulier du film noir : l'inscription sur la porte vitrée d'un bureau qui annonce le nom et la qualité d'un personnage (détective privé, directeur de journal...). L'avocat, interprété par James Stewart, vient de proposer à son vieil ami de le prendre comme associé. Ce dernier lui répond : « Je serai fier d'avoir mon nom gravé à côté du tien. »

interprétation, permet d'articuler à un ensemble plus vaste de phénomènes leur champ d'application originel.

Ainsi, « être inscrit », « s'inscrire », faire une démarche d'« inscription » impliquent dorénavant une moindre durée de la trace, se rapportant à une institution particulière, à usage interne, limitée aux besoins et aux conditions d'utilisation d'une institution, d'un lieu. La dimension mémorielle de l'inscription gravée jouait sur le symbolisme du héros individuel ou collectif, de l'événement d'exception, fondateur ou perpétuant un ordre, une communauté, etc. L'un valait pour le tout. Avec le mode d'inscription moderne, sur papier, l'un est individualisé à la condition nécessaire et suffisante qu'un seul de ses caractères le rende propre à figurer sur une liste, celle-ci renvoyant à un regroupement, un ensemble provisoire, défini d'une manière abstraite, et non plus à une totalité, une communauté humaine idéale et permanente.

On devine à quel réseau connotatif la plupart des lecteurs de nos bibliothèques vont rattacher spontanément les opérations dénotées par le verbe « inscrire » et son substantif. Dans le cadre de la bibliothèque, le champ répertoriel s'impose, comme partout ailleurs.

Cependant, la situation n'est pas si simple, l'ambivalence et la polysémie subsistent, le champ dominant continue d'être travaillé par la symbolique du champ dominé. Ainsi le corpus extrait de l'*Encyclopædia Universalis* propose les termes suivants pour accompagner « inscrire » : liste, registre, rôle, généalogie, répertoire, programme, inventaire, catalogue, barreau, index... On constate que la dimension honorifique n'est pas totalement absente : c'est souvent « en qualité de », en fonction de l'appartenance à un corps, en référence à une échelle de valeurs ou de compétences qu'un homme, une œuvre, un fait est inscrit, ce qui distingue l'inscription répertorielle du simple dénombrement. Le terme même de « recensement », appliqué aux hommes et pas aux moutons, conserve la marque du qualitatif : à Rome, seuls les citoyens étaient concernés par le cens ; sous l'Ancien Régime certaines catégories d'hommes payaient l'impôt au seigneur, au roi, d'autres pas ; au XIX^e siècle leur fortune rendait des hommes dignes d'être électeurs, pas les pauvres, parce que la possession de la richesse désignait des capacités et des vertus particulières chez l'individu qui en jouissait... Une démarche de quantification, lorsqu'elle

concerne des sociétés humaines, s'arrache difficilement au souci de la discrimination qualitative – même l'immatriculation des hommes se réfère à une liste nominative et c'est, selon les circonstances, en qualité de Français, bon pour le service, ou de Juif, destiné à l'extermination, qu'on en est l'objet.

Se dégage du terme « inscription », une impression de « définitif ». C'est une écriture faite pour braver les intempéries et résister au temps, qui fait corps avec son support, qui marque en creux, en profondeur, s'incruste dans les esprits. Elle est la forme monumentale, incontestable (du moins tant qu'une puissance publique s'emploie à l'entretenir ou la respecter) de la trace scripturale sur support papier, éminemment fragile en comparaison, destinée au grignotage, à la fragmentation, au reste, aux archivages lacunaires, à la circulation, à l'usure, la falsification, l'interprétation, la critique, le débat. Il semble probable que ce réseau de connotations dans lequel s'insère le mot « inscription » agit sur la perception que nous avons de formalités sans autre conséquence apparente que de faciliter certaines opérations de la vie quotidienne. Même ceux qui négligent les définitions et les dictionnaires peuvent y être sensibles. Les rituels commémoratifs dont une inscription est le gage sont loin d'avoir disparu de nos sociétés modernes. Ils entretiennent quelque part, dans notre mémoire collective, l'idée qu'une inscription est un geste emprunt d'une certaine solennité, qui relève, quand même, encore, un peu, du définitif, c'est-à-dire de l'irréversible.

D'un réseau de connotations à l'autre, on le constate, les ponts ne sont jamais rompus. Une troisième acception, fortement et diversement attestée par l'*Encyclopædia Universalis*, semble assurer la transition : « *Inscrire* : Mettre (le nom de) qqn sur une liste pour qu'il fasse partie d'un groupe, d'un organisme, d'un établissement » ou « *S'inscrire* : Accomplir les formalités pour figurer sur une liste ou être admis dans un groupe, un organisme, un établissement » et, plus généralement, « *Prendre place dans qqch.*, s'y insérer », « *Inscrit* : Personne qui a donné son adhésion à un parti, un syndicat, un club, etc. », lit-on dans le *Grand Larousse*. Inscrire ou s'inscrire, c'est donc faire partie d'un tout (un paysage, un collectif, un groupe, un ordre du jour), c'est manifester le souhait d'être intégré comme élément d'un ensemble. Dans ces énoncés, l'inscription certifie une volonté de participation,

fondée en raison ou en désir, aussi bien de la part de celui qui inscrit que de celui qui s'inscrit, qui demande à être inscrit. Il s'agit d'une démarche qui manifeste une implication personnelle du candidat à l'inscription et qui, en retour, engage la responsabilité de celui qui tient la liste, exerçant le contrôle, pour son compte personnel ou par délégation, sur la composition de l'ensemble. Ainsi à l'article « chômage », l'*Encyclopædia Universalis* précise-t-elle que « *Les chômeurs sont les individus sans emploi, qui ont fait une démarche effective depuis un mois pour en rechercher un (l'inscription à l'ANPE est considérée comme une démarche effective)* ».

Seule l'adhésion aux valeurs du groupe dans lequel on désire être admis donne du sens à la démarche d'inscription. C'est donc d'une reconnaissance réciproque qu'il s'agit. Par où l'on retrouve une part de la dimension symbolique que l'usage strictement répertorié menaçait d'occulter.

Du coup, les termes contraires auxquels « inscrire » et ses dérivés peuvent se rapporter prennent une certaine importance : le contraire d'inscrire sera, dans un emploi étroitement lié à la liste, « radier » mais aussi, plus largement, « exclure », « interdire » avec des connotations proches de « stigmatiser », « accuser »... , les contraires de « s'inscrire » : « échapper », « se marginaliser », « (se) refuser de (à) »... C'est la relation à un ordre social qui s'impose à nouveau comme vecteur du geste d'inscription ou de son absence mais selon une modalité temporelle qui l'ouvre au provisoire et à la reprise.

3. On n'en a jamais fini avec l'inscription

Le détour par les mots est un moyen d'affiner une écoute, de rendre une lecture plus sensible à l'implicite des propos tenus. L'inscription est une notion forte dont on ne doit pas sous-estimer la capacité à resymboliser des comportements apparemment insignifiants ou banals.

Si, pour beaucoup d'inscrits, l'inscription est une démarche naturelle, un geste dont l'évidence même indique le rapport non problématique, dédramatisé qu'ils entretiennent à l'institution, la non-inscription apparaît comme une posture éminemment instable, exprimant une relation en tension, parfois empreinte d'esprit ludique mais, le plus souvent, travaillée par un sentiment plus ou moins conscient d'insuffisance ou de restriction (de compétences, de droits), sentiment lui-même associé à une volonté

de résistance et d'affirmation de soi, de ses goûts, ses plaisirs, sa culture. Ainsi, il est parfois délicat d'établir clairement la valeur réelle que tel usager non-inscrit accorde au fait que d'autres le soient. Que conclure de la confrontation entre l'énoncé suivant, où un sujet revendique son autonomie : « Si je veux, je m'inscris » (Ahmet), et cet autre, entre mépris et dépit, que tient le même adolescent à propos de ses sœurs : « Elles viennent pas trop. Juste pour emprunter. Elles, elles sont inscrites. »

On peut tenter une synthèse à grands traits des principales modalités de la non-inscription en dégagant la dimension symbolique du geste, étant entendu que chacun des entretiens de notre corpus met en œuvre une pluralité de modalités et de sens. On constate cependant que les témoignages ont tendance à s'organiser de manière cohérente en donnant plus d'importance à telle motivation personnelle, telle anecdote significative, la défense de telle valeur.

L'inscription : inutile ou menaçante ?

Certains usagers non-inscrits souhaitent simplement profiter des commodités de la bibliothèque. Ils peuvent être inscrits ailleurs : bibliothèque universitaire, autre bibliothèque municipale, CDI... Dans la bibliothèque qu'ils fréquentent sans y être inscrits, ils travaillent, se documentent, font des recherches complémentaires. Ce qu'ils apprécient c'est essentiellement le calme, le confort du lieu. Ainsi Nadja, étudiante en première année de médecine, apprécie la salle de travail de la médiathèque du Canal, grande et silencieuse, mais déclare, de manière brutale : « Ben, quand j'étais petite, oui, j'étais inscrite, mais plus maintenant. Il n'y a aucune utilité. »

Parmi ces non-inscrits, il s'en trouve une minorité, peu sensible au lieu (« J'arrive dans mon coin, je cherche ce qu'il me faut et puis je repars, voilà », Éric), qui calcule de manière froide et au plus juste les avantages d'une inscription, considérant qu'on s'inscrit là où c'est le plus « payant » : « Je suis inscrit à l'endroit où il y a le plus de trucs, quoi. Disons que là, c'est un... c'est un apport, quoi. [...] Disons que si j'emprunte rien ici, je vois pas l'intérêt d'avoir la carte... » (Éric).

Sylvie, étudiante elle aussi, en lettres modernes, avance le même argument d'intérêt, sur un mode plus complexe : « [...] J'y venais pas dans l'objectif

d'emprunter quelque chose. Donc je me disais, si je m'abonne, ça veut dire que je vais "devoir" emprunter régulièrement des livres, pour quand même que ça ait un intérêt. Et je savais que je n'en emprunterais pas. »

Ce genre de déclaration prétend évacuer toute dimension affective et symbolique de la relation à la bibliothèque, partant à l'inscription dont la valeur paraît fondée sur un calcul strictement utilitaire. Cependant, parmi les personnes interviewées, il en est peu qui se cantonnent dans cette attitude. La plupart des usagers non-inscrits déclarent aimer la bibliothèque parce qu'elle est un espace ouvert, habité, chaleureux, à l'image de la vie, diverse et mélangée. Hocine, inscrit à la médiathèque de Nancy mais pas à Laxou où se fait l'entretien, le répète avec insistance : « J'aime les bibliothèques quand elles sont pleines, je les aime bien remplies, je les aime pas vides... même si j'ai pas de place assise... on attend, on est un peu patient... Il y a du roulement... Il y a un va-et-vient et puis il y a une place qui se libère. »

Que des personnes d'âges, d'origines, de milieux différents se trouvent réunies, partageant un même espace, le même désir d'apprendre, de s'informer, de comprendre, même si les intérêts n'ont rien de commun, voilà qui crée une atmosphère particulière et favorise l'émergence d'une convivialité diffuse ou d'une sociabilité amicale tout à fait concrète.

Les autres usagers qui ne fréquentent sans y être inscrits qu'une bibliothèque ou ne sont pas (ou plus) inscrits dans un autre établissement, tout en raisonnant en terme d'utilité (ils n'empruntent pas, il est donc inutile de s'inscrire, ici ou ailleurs), développent largement la question du non-emprunt. Or le non-emprunt peut signifier beaucoup de choses : le besoin de posséder et conserver les livres lus, une pratique de lecture limitée à la lecture contrainte (scolaire, professionnelle) à laquelle on n'accorde pas le droit d'empiéter sur le temps de loisir, le refus de lire des livres parce qu'ils sont trop exigeants en terme de durée de lecture et de concentration...

Puisqu'on n'a pas besoin de s'inscrire pour accéder aux livres de la bibliothèque, mais seulement pour emprunter, l'inscription peut s'interpréter comme un engagement tacite à l'emprunt. La non-inscription apparaît alors comme un refus des normes abstraites de lecture imposées par le système de prêt institutionnel : délais, même quantité d'ouvrages, quelle que soit la nature des livres empruntés... Pour ceux qui veulent échapper à l'évaluation

et au contrôle, l'inscription signifierait une sorte de renoncement à la libre pratique de la lecture, conquise (difficilement) en surmontant la mauvaise image de soi (comme écolière, comme femme au travail, comme lectrice) qui menace toujours le sujet.

Ne pas s'inscrire c'est, certes dans le cadre imposé par les horaires d'ouverture de l'établissement, gérer librement son temps et son rythme de lecture, ne pas risquer de se trouver à nouveau en échec : emprunter et ne pas lire, parce qu'on est, comme le reconnaît Claudine, incapable de « lire dans les temps » ou qu'on n'aime pas « demander le renouvellement » (Céline).

On perçoit parfois dans cette modalité de l'usage non-inscrit une tentative d'échapper à une représentation de la bibliothèque gagnée par la logique marchande. Cette représentation est alimentée par l'usage de termes qui renvoient aux gestes de prendre, rendre, cotiser, payer, rembourser, quand ce n'est pas, sur le mode mi-ironique, mi-provocateur, « piquer », « voler », termes réservés au prélèvement sur place de l'information... L'emprunt oblige à rendre (des livres, des comptes), à restituer un objet que la lecture a transformé en un bien personnel, donc à se déprendre d'une partie de soi. D'une certaine manière, l'inscription, avec l'emprunt qui lui est associée, a un effet aliénant : les livres circulent de lecteur en lecteur. Les lecteurs-emprunteurs qui « jettent » un livre sans s'y attacher ne font que consommer et participent ainsi d'un procès universel de réification où les livres eux-mêmes circulent comme du papier-monnaie, introduisant l'esprit de calcul (tant de livres empruntés pour telle durée) dans le commerce désintéressé (prétendu tel) des idées. Contre ce modèle, les non-inscrits défendent la représentation de la bibliothèque comme lieu hors du temps, en retrait du monde mais ouvert sur lui, avec son statut ambivalent de lieu public privatisé par des pratiques, des habitudes, des routines, offrant la possibilité d'un autre rapport au temps, aux textes et, par là même, au monde : rapport de travail, de recherche, d'approfondissement.

Il serait cependant exagéré de croire que la majorité des usagers non-inscrits échappent au calcul économique. Un établissement public est financé par la collectivité. L'usage des livres a donc un « coût ». Ainsi, Céline exprime sa gêne de « profiter » quasi indûment de la bibliothèque, elle, non-inscrite, tandis que d'autres paient : « Disons que de pas être inscrite, ça me gêne plus au niveau de l'utilisation des bouquins parce que je, je paye pas et pourtant je

me sers des livres, c'est, bon, dans le fond, c'est pas normal, bien que ce soit ouvert à tous, je trouve que c'est pas normal, mais sinon ça ne me gêne pas, j'ai toujours réussi comme ça à faire ce que j'avais envie de faire, donc... mais c'est vrai que... à la limite, ça me dérangerait pas de payer un droit d'accès à la bibliothèque. Parce que, en fait, c'est les autres qui paient pour moi, c'est comme ça. »

Avec sa manière inimitable de mêler ruse et naïveté, Renée affirme une philosophie de la vie dont on ne sait si elle la revendique par pur réalisme ou adhésion aux valeurs judéo-chrétiennes, l'un renforçant l'autre, probablement : « Si on m'obligeait à prendre une carte ? Il y a pas de quoi faire un drame. Dans le fond, alors, moi, j'irai jusqu'à dire que dans le fond, ce serait un peu logique. Ce serait un peu logique quand même. [...] Qu'on exige une carte parce que... bon, moi, je viens là, comme ça, comme une fleur, là (rires). [...] Enfin, je prends pas de livres, alors peut-être que les personnes qui ne, qui prennent pas de livres, n'est-ce pas... [...] Après tout, après tout, dans la vie tout se paye. Il n'y a rien de gratuit dans la vie, hein, il y a rien de gratuit, hein, surtout maintenant, surtout maintenant. »

Espace public et bien commun

Emprunter c'est soustraire des livres, le temps qu'on les détient pour son usage personnel, à un fonds commun, c'est en quelque sorte priver l'autre, lecteur potentiel, d'un ouvrage dont il risque d'avoir besoin. Lorsqu'on sait qu'on ne pourra remplir son contrat de lecture (lire les ouvrages empruntés dans les temps), emprunter revient à privatiser de manière abusive une partie d'un fonds qui appartient en droit à tous ceux qui ont accès à la bibliothèque.

Lorsqu'Ahmet déclare : « Ils sont bien là où ils sont, les livres, je viens les voir, comme ça j'ai l'occasion d'en voir plusieurs », ses propos semblent inspirés par une réflexion de cet ordre : l'inscrit est l'emprunteur qui « sort » les livres de la bibliothèque, qui soustrait des étagères, pour son bénéfice personnel, une partie d'un bien commun. D'une certaine manière, l'inscription donnerait des droits illégitimes en regard d'un droit naturel à disposer librement des outils de la connaissance. Ibrahim rappelle ses propres scrupules lorsqu'il était usager inscrit, ne bénéficiant pas, à cause de son travail, d'horaires réguliers : « Je n'empruntais que quand j'étais sûr de revenir pour les rendre... des fois

j'avais pas le temps de revenir [...] alors je pouvais pas en prendre [...]. Quand on n'a pas un emploi du temps fixe, on peut pas emprunter [...]. C'est-à-dire, ils peuvent pas avoir des horaires pour chaque lecteur. »

Naturellement, ces scrupules ne sont pas le propre des non-inscrits. Gaston, non-inscrit à Issy-les-Moulineaux mais détenteur de cartes d'autres bibliothèques, avoue qu'il n'hésite pas à emprunter un maximum de livres là où il est inscrit « en sachant très bien que je ne vais peut-être pas les lire » parce que, précise-t-il, il les rapporte vite. Disons que ces sortes de scrupules sont peut-être poussés plus loin par certaines personnes, ce qui les décourage de s'inscrire.

Tous ne sont d'ailleurs pas irréprochables. Les pratiques d'appropriation provisoire que mettent sournoisement en place certains usagers non-inscrits sont dénoncées par les autres comme autant de menaces qui pèseraient sur l'esprit et la finalité même de la bibliothèque. Ainsi, Céline s'insurge contre ceux qui annotent ou glissent un marque-page dans un livre qu'ils remettent ensuite en rayonnage : « Jamais j'aurais fait ça, j'ai jamais fait ça, je préfère acheter le livre ou alors, à la limite, m'inscrire si vraiment j'ai, j'ai envie de le lire mais... jamais ça me serait venu à l'idée [...]. Le but d'une bibliothèque c'est... de mettre des livres à disposition, de prêter des livres, si tout le monde fait ça, après elle fonctionne plus. »

Lorsqu'il parle de la tentation de l'appropriation, Jean-Claude, tout en dénonçant les effets destructeurs, l'explique par l'état de dénuement moral et matériel d'une part croissante du public de la bibliothèque, les personnes qu'on tient à l'écart en instituant une inscription payante qui lui paraît exorbitante. Lui-même est indigné par la confiscation de la presse qu'opèrent des lecteurs indécents mais il replace ces comportements dans un contexte général. Voici comment il explique la dégradation du comportement des lecteurs : « À mon avis, des choses comme ça pouvaient pas se passer à l'époque / de ma jeunesse /. Pourquoi? parce quand on donnait à la bibliothèque, je me souviens, des choses gratuitement, les gens n'avaient pas envie de se les approprier! Maintenant les gens ici, ils viennent pour lire des quotidiens tous les jours parce que c'est le seul truc qu'ils peuvent s'approprier gratuitement et s'ils peuvent repartir avec, c'est un truc qu'ils

se sont appropriés [...]. Maintenant, les gens, pour cinq francs, pour des choses bidon, ils peuvent vous foutre un bordel monstre. Là, les gens, ici, personne ne s'en rend compte! »

Plus conciliant, Pierre, bibliothécaire, qui fut un temps un usager non-inscrit heureux, s'amuse à déjouer les ruses de ceux qui « planquent », c'est-à-dire qui dissimulent le livre dont ils souhaitent poursuivre la lecture lors de leur prochaine visite à la bibliothèque en le rangeant à une place où personne d'autre ne songerait à le chercher: « Moi, quand je cachais, je cachais bien... Je suis pas là pour mal ranger les livres... ça pose des problèmes de conscience, ces trucs-là... c'est parce que dans les bibliothèques on fait tout pour que les gens se retrouvent, et en même temps, moi, je voudrais qu'ils se perdent... je voudrais pas faire de ghettos [...]. Autrement on va vers ce qu'on aime et puis on n'en sort pas. Donc, moi, je pense qu'il faut qu'ils cachent mieux, c'est tout, de meilleures planques, quoi! »

On ne saurait défendre en termes plus clairs la non-inscription comme mode d'usage capable de faire pièce à la logique territoriale assez couramment à l'œuvre dans les bibliothèques³⁰. C'est une façon de concevoir la non-inscription dans sa dimension critique à l'égard des institutions établies.

Jean est la personne qui illustre le mieux une démarche d'inspiration peut-être plus « humaniste » que citoyenne. Tout ce qu'il raconte sur ses manières de ruser avec les interdits, les cloisonnements, les domaines privés ou les territoires protégés que sont nombre de bibliothèques qu'il fréquente sans y avoir droit est une leçon de liberté et de légèreté donnée par un esprit curieux, contre la gravité et la solennité de l'institution défendant son espace, son règlement. Mais Jean n'est pas un cas unique, même si l'on doit lui reconnaître un talent particulier dans l'art de vivre la bibliothèque comme un espace de transgression ludique et finalement de liberté, en dépit de toutes les restrictions administratives et bureaucratiques. Sa volonté obstinée d'aller là où sa curiosité le mène est une manière d'actualiser l'idéal

30. « Je m'installe, et comme il y a souvent... [...] Je me mets à l'endroit où il y a de la place. Je suis pas à me dire: c'est ma place, si elle est prise, je fais la tête, non non, je suis pas... » (Gaston). « Je m'installe où il y a de la place [...]. On paie pas sa place, comme on dit, donc il faut s'installer où il y a de la place, où c'est prévu » (Leïla).

des Lumières, cosmopolite et sans frontières, balayant les chauvinismes d'institution dont on trouve une illustration dans les propos de Namik, le jeune Turc pour qui la bibliothèque « c'est rendre la culture accessible à tous » : « Cette bibliothécaire, elle attire, elle est sympa, elle accueille bien, elle s'intéresse, elle fait plein d'expositions. Avant, il n'y avait rien et avec l'ancienne bibliothécaire, si l'on n'était pas adhérent, on ne pouvait même pas rentrer. Elle, elle ne nous a jamais rien dit, jamais un mot de travers. »

Un autre lecteur, Mohamed, très différent de Jean, exprime une conception également généreuse, transfrontalière, transculturelle de la bibliothèque considérée comme un des hauts lieux de culture, complémentaire de l'école et sœur de la mosquée, sur un mode où le rituel et le respect des convenances tiennent une place importante. Mohamed, depuis qu'il est chômeur, partage son temps entre la bibliothèque de Bobigny et la mosquée. Ce monsieur, extrêmement courtois, se rend presque chaque jour à la bibliothèque, s'installe à une table du premier étage, sa grosse sacoche bourrée de notes manuscrites posée à ses pieds, lit et écrit des heures durant. Il offre la caractéristique particulière d'être considéré, par l'ensemble des bibliothécaires, comme l'utilisateur non-inscrit « type » alors que, de fait, il est bel et bien inscrit, ce qui se découvrira seulement à la fin de l'entretien. Pour Mohamed, l'inscription est une formalité pas du tout insignifiante, à laquelle il a consenti parce que, pensait-il, il le devait, mais sans rien changer dans ses habitudes. Au point que les bibliothécaires eux-mêmes ont oublié qu'il s'était plié, un jour, à ce qu'il considère comme un rituel partagé de politesse et d'accueil. S'inscrire est une façon, entre autres³¹, de remercier le personnel de la bibliothèque pour l'intérêt et la sollicitude que celui-ci lui a toujours manifesté. Il ne renoncera pas pour autant à sa manière d'être non-inscrit : non-emprunteur, « séjournateur » et assidu. Quant à Jacques, il caresse le rêve d'une bibliothèque qui permettrait à ses lecteurs de lire les livres en plein air, hors les murs, sans qu'il soit nécessaire de les emprunter et les emporter chez soi. Simplement, la bibliothèque s'ouvrirait à l'espace tout entier de la ville.

31. Mohamed aide parfois les jeunes dans la préparation d'un exposé ou d'un devoir. Le partage de son expérience et de ses connaissances est une autre manière pour lui d'exprimer sa gratitude à l'égard de l'institution « bibliothèque ».

On ne peut, cependant, renoncer à tout contrôle sur la circulation des ouvrages du fonds et à un minimum de discipline dans la gestion matérielle et relationnelle de l'espace de la bibliothèque. C'est Pierre qui considère que demander la carte permet de donner un coup d'arrêt à des comportements d'usagers qui menacent l'ordre de la bibliothèque : « De temps en temps, on fait ça parce qu'il y a un règlement intérieur, les gens n'en ont pas toujours connaissance. »

Le rapport de l'inscription à l'ordre social institué contre les pulsions et les envies des individus est à nouveau établi dans son ambivalence constitutive. Rachid, lui, est devenu et demeure un non-inscrit par « désinvolture » (revendiquée) à l'égard de la loi qu'il nomme « règle du jeu » et par défaut de confiance (reconnaît-il) envers les bibliothécaires qui l'ont en charge³². Son discours de « tricheur » non dépourvu d'un charme légèrement hypocrite fait régulièrement référence à la norme et à sa transgression : « Normalement, la règle du jeu c'est que tout le monde respecte les autres mais la bibliothèque, un endroit agréable pour travailler ? Ça peut l'être comme ça peut ne pas l'être, mais théoriquement ça doit l'être mais c'est vrai que parfois, moi même je me rends bien compte que parfois je gêne des personnes en discutant avec des amis [...] parfois on est un peu égoïste, mais normalement c'est vrai que... »

La position de Rachid à l'égard de l'inscription participe à la fois d'une logique « citoyenne », à laquelle renvoient implicitement la plupart des propos rapportés plus haut, et d'une logique de la contestation par la bande. Lorsqu'on demande à Rachid s'il pense s'inscrire prochainement puisque, après toutes ces années de jeu avec la règle, il a eu la preuve que le fichier de la bibliothèque avait été « réinitialisé » et que, en conséquence, toute trace de ses défaillances de jeunesse avait été effacée, sa réponse dévoile la profonde ambivalence de sa situation et le difficile équilibre qu'il maintient entre ses

32. « Vous avez une carte... et en fait, j'ai été un peu désinvolte mais... on m'a collé un emprunt et en fait on m'a envoyé plusieurs lettres de rappel et moi j'étais sûr de ne pas avoir fait cet emprunt-là et en fait je ne me suis pas expliqué... » Cet épisode s'est produit à deux reprises et Rachid assure que, les deux fois, on l'a accusé à tort. Depuis, il fréquente assidûment plusieurs des bibliothèques du réseau de Saint-Quentin et emprunte par l'intermédiaire de ses copains ou de sa sœur.

différentes appartenances (né en France d'un père algérien et d'une mère marocaine) : « Je pourrais toujours demander mais... je m'en fous un peu quoi... mais... je veux dire que... j'ai envie comme j'en ai pas envie. »

La non-inscription est une réponse au rejet, à la suspicion, à la stigmatisation

À l'instar de celui de Rachid, plusieurs témoignages de jeunes rappellent un traumatisme vécu dans la petite enfance qui les a conduits à se désengager de la bibliothèque. Ils la fréquentent mais refusent de se réinscrire parce qu'ils ont été victimes, au début de leur histoire d'usager, de ce qu'ils considèrent comme une mise en accusation injuste. Ils parlent de livre dont on leur demande la restitution alors qu'ils sont persuadés de ne pas l'avoir emprunté, livres qu'ils retrouvent parfois mais l'humiliation a été trop grande pour se présenter à nouveau auprès du service de la bibliothèque, ils évoquent leur angoisse au moment de rendre un ouvrage maculé ou déchiré...

Cette expérience du rejet casse le rapport heureux à la bibliothèque, espace d'accueil quasi-maternel et bienveillant. La bibliothèque s'impose comme une institution froide, suspicieuse et tatillonne, qui place le souci de la règle avant toute autre considération. On ne se confie plus à la bibliothèque, on s'y installe, on l'occupe, on manœuvre, on déjoue sa surveillance, on l'utilise. Il peut alors y avoir repli sur la famille, le groupe d'amis. Noémie raconte qu'elle a dorénavant « du mal à emprunter parce que j'ai toujours peur de perdre [...] j'ai peur de les abîmer ou de les perdre... je travaille, je les repose et je m'en vais ». Elle avoue qu'à envisager une future inscription, elle se sent « mal à l'aise » : « Je sais pas ! Est-ce qu'ils vont me reprendre, est-ce qu'ils vont me dire non ? Et ci et ça ! Bon, ça m'a un petit peu marquée quand même ! »

La peur du rejet aux frontières de l'institution qui maintiendrait certains usagers dans une sorte de seconde zone est probablement plus fréquente qu'on ne l'imagine. Avec elle, la crainte de perdre la face, ou de faire perdre la face à autrui, dont on tient à préserver la figure d'autorité, garante de son propre honneur identitaire. Ainsi, une jeune fille d'origine algérienne, étudiante en première année de médecine, inscrite à la bibliothèque de Bobigny, raconte qu'elle a attendu très longtemps le moment de faire la démarche d'inscription pour la raison suivante : petite, elle n'a pas voulu

risquer de mettre son père, qui ne sait ni lire ni écrire le français, en difficulté. Il s'agissait de réunir quelques papiers pour obtenir la carte (gratuite) mais elle a eu peur de ne pas être capable d'expliquer convenablement la démarche à son père et donc d'être obligée de retourner vers lui pour qu'il recommence. C'était donc mettre ce monsieur âgé qu'elle respecte beaucoup en position d'« infériorité », perspective qui lui était insupportable. Pour éviter l'éventualité d'un tel échec partagé et donc redoublé, elle a attendu d'être en âge de ne pas se tromper dans la gestion des papiers de la famille. Depuis, fréquentant et empruntant régulièrement, son inscription a été automatiquement renouvelée sans qu'elle s'en préoccupe.

Quant à Noémie, l'épisode malheureux de son enfance ne l'empêche pas de participer à l'échange généralisé des livres au sein de sa famille. La rigueur de l'institution demeure dans sa mémoire comme une sorte de contre-modèle, qu'elle oppose au traitement compréhensif et indulgent que réservent ses proches aux petites défaillances personnelles : « Disons que si par exemple ma sœur a oublié de me rendre un livre, bon, je sais que c'est elle qui me l'a emprunté, donc je vais le reprendre dans sa bibliothèque, si j'en ai besoin, voilà, mais, bon, on va pas en faire tout un fromage pour ça. »

C'est Noémie qui, envisageant de s'inscrire à nouveau, propose de remplacer la carte nominale par une carte anonyme avec code-barre. La fonction répertoire de l'inscription est assurée mais supprimée la fonction mémorielle, stigmatisante. On note également, en cours d'entretien, que le côté « pratique » de l'emprunt prend progressivement le pas sur la dimension « symbolique » de l'inscription. Le stage qu'effectue Noémie à la bibliothèque lui fait découvrir le point de vue de l'institution, ce qui n'est peut-être pas sans lien avec cette évolution : « J'étais toute petite... vous savez, quand on est petite hein... on perd tout... Ben, on est petit, quoi! Mais bon, c'est quand même plus pratique d'emmener des livres chez soi. »

L'image de la bibliothèque comme institution de contrôle, et donc virtuellement répressive, est perceptible avec une virulence entière dans les propos d'un groupe d'adolescentes rencontrées à Bobigny, parfaitement en règle, mais qui vivent très mal un filtrage installé à l'entrée de leur bibliothèque. Ce filtrage leur paraît, à juste titre d'ailleurs, s'exercer exclusivement sur les jeunes qu'on ne laisse entrer qu'à condition qu'ils présentent leur carte de lecteur ou, à défaut, un papier d'identité quelconque. Pierre, évoquant

l'origine de cette opération, souligne que certains jeunes se rendent à la bibliothèque pas spécialement par amour du livre et de la lecture mais pour abuser du lieu. Ceux-là tiennent à être non-inscrits afin de préserver leur anonymat au cas où ça tournerait mal pour eux : « Ils veulent pas qu'on trouve un papier sur eux, ça c'est pareil que la cagoule, la casquette, dans la bibliothèque, je reste anonyme jusqu'au bout, je suis personne... »

Du coup, les jeunes filles ont l'impression qu'on met tout un groupe d'âge dans le même panier, tous avec la « racaille », qu'on leur « colle » sans discernement une réputation imméritée et qu'ainsi le voile se lève sur la vraie nature de la bibliothèque, capable des mêmes discriminations racistes (celles qui protestent sont des filles d'origine maghrébine pour la plupart ou africaine, sœurs ou copines des jeunes non-inscrits interviewés) que le reste de la société. C'est l'inscription comme manifestation d'une adhésion volontaire et libre³³ à l'ordre social (à condition que cet ordre soit juste et traite tout le monde à égalité) qui se trouve ici remise en question et menacée dans sa fonction d'intégration citoyenne. Car l'inscription est un geste qui signifie tout à la fois, et dans un rapport de réciprocité contractuelle entre usager et bibliothèque, une solution pratique à un besoin et l'adhésion à ce que représente la bibliothèque en tant qu'institution hautement emblématique de la République, parce qu'elle est le siège de la diffusion démocratique des savoirs. L'inscrit bénéficie du même coup de privilèges spécifiques et d'une forme de reconnaissance sociale. Pierre, au temps où il était non-inscrit et sans travail, donc sans raison sociale, explique qu'il aurait pu s'inscrire pour se dire : « Tiens, j'ai une carte de bibliothèque, ça me donne un petit, un petit truc social, en plus quoi, parce que j'en manquais un petit peu, à l'époque, mais bon, non, je l'ai pas fait. » Il ajoute : « En même temps, / fréquenter la bibliothèque / ça me faisait une petite reconnaissance sociale, mais pas au point d'aller prendre la carte, de toute façon, sachant que je l'utiliserais pas puisque j'avais pas envie de sortir de livres. »

33. José, 35 ans, originaire d'Angola, actuellement en formation professionnelle, le dit clairement : « Inscire c'est... pour moi, ça n'est pas une obligation. Ça viendra de ma propre volonté. Donc, ça me gêne pas, ça me dit absolument rien, quoi, vous voyez. Ça ne viendra que de moi-même, s'inscrire. »

On retrouve dans cette hésitation une posture scrupuleuse qui rappelle celle évoquée plus haut. Ici, les scrupules portent non plus sur l'illégitimité de « sortir » les livres sans avoir l'intention ou la possibilité de les lire, mais sur une forme d'usurpation identitaire que représente l'inscription qui ne renvoie à aucune pratique. Cette usurpation joue sur la fonction socialement classante du geste d'inscription. Posséder une carte c'est affirmer qu'on est en mesure de prolonger, au-delà du séjour en bibliothèque, une activité lectrice. L'inscription n'a de sens qu'à condition de disposer d'un temps de loisir, distinct du temps de travail, à consacrer à la passion de lire. Elle implique également qu'on dispose d'un espace privé propice à l'exercice de la lecture : le calme, un endroit pour ranger les ouvrages empruntés, un entourage respectueux des livres et des lecteurs. L'inscrit est un citoyen bien et confortablement intégré. Le non-renouvellement de la carte est, pour beaucoup de non-inscrits en situation difficile, notamment chômage ou crise conjugale, une forme de reconnaissance honnête de ce que l'on est devenu.

Ce que représentent l'inscription et la carte qui en constitue la trace matérielle, « sésame » présentable à toute demande, n'est évidemment pas réductible au fait qu'elle est gratuite ou payante, onéreuse ou bon marché. Le prix de l'inscription a une valeur plus symbolique que directement économique. « Les jeunes, ils sont contents de vous montrer leur carte de lycéen, de boxe, ils sont contents de vous montrer qu'ils font de la boxe thaï, du karaté, donc ils ont leur carte. Là, c'est sûr que la carte, là ils la revendiquent. [...] Je me suis demandé si les jeunes s'inscrivaient pas parce que c'était gratuit, justement. Ça fait pas sérieux, c'est gratuit, ça fait pas sérieux. Ça a pas de valeur. Une carte de piscine, ça se paie, une carte de n'importe quoi, ça se paie, ça a une valeur, sinon t'as pas de valeur, du plastique, aucune valeur » (Pierre). « La gratuité ? ça suffit pas ! c'est pas parce que c'est gratuit qu'on va s'intéresser... c'est quelque chose... c'est un geste... d'ouverture... [...] Voilà, un truc gratuit, ça veut dire que tout le monde peut y venir, bon voilà, il s'y fera ce qu'il s'y fera, quoi... » (Jean-Claude).

Où l'on retrouve l'idée que l'inscription est une manière de reconnaître qu'on participe d'un groupe, d'une communauté d'intérêt, qu'on a des passions ou des frustrations en partage.

Reste que l'inscription est le prix à payer (faible ou fort) pour, d'un même geste, reconnaître le caractère légitime du groupe en s'y faisant admettre.

S'inscrire aussi, pour certains usagers non-inscrits, c'est sortir de l'ombre, de l'anonymat et s'arracher à l'enfance. La non-inscription est parfois vécue comme l'obligation de se confier à l'autre. Parmi les non-inscrits, on compte bon nombre d'utilisateurs du service de prêt par délégation. Comme on l'a vu, ce sont souvent des personnes qui sont privées de carte parce qu'elles sont, pour une raison quelconque, interdites d'emprunt, ou se croient dans cette situation, mais qui fréquentent la bibliothèque. Il existe cependant des lecteurs qui empruntent des livres par l'intermédiaire d'un proche, sans se rendre eux-mêmes à la bibliothèque, passant simplement commande d'un ouvrage. La commande peut être ponctuelle et assortie de consignes, ou permanente et dépendant de la connaissance que le pourvoyeur a acquise des goûts de son commanditaire. Même si notre étude n'a pas fait un sort particulier à l'emprunt indirect sans fréquentation de la bibliothèque, il ne nous paraît pas inutile de garder présentes à l'esprit certaines des questions que soulève cette forme d'usage. On peut en effet s'interroger sur ce que recouvre l'emprunt par l'intermédiaire d'autrui. Que dit ou dissimule cette façon de se contenter d'un usage sans engagement personnel? Est-ce pour des raisons de commodités (manque de temps, éloignement, question d'horaire), parce qu'on délègue à d'autres le choix des ouvrages à lire ou encore que le pourvoyeur fait de manière plus ou moins consciente barrage à la venue de celui ou celle qu'il approvisionne pour conserver autorité et / ou tranquillité ³⁴?

34. Une anecdote en guise d'illustration : à la médiathèque des Sept-Mares, un monsieur de 72 ans, retraité de la métallurgie, ancien responsable de FO, répond volontiers aux questions que je lui pose, quoiqu'il soit inscrit, pour tromper mon ennui, parce que je n'ai pas réussi en une longue matinée à débusquer un seul non-inscrit. Il fréquente, selon ses besoins, les médiathèques du Canal et des Sept-Mares, passe de longs moments à y consulter la presse, se documenter pour les voyages qu'il envisage de faire à l'étranger avec sa femme, etc. Il emprunte des ouvrages d'histoire pour lui et des romans pour elle. Il choisit ces derniers avec grand soin parce que sa femme est difficile : « Elle n'aime pas tellement les romans à l'eau de rose, elle aime un roman bien construit [...] ». Il lui faut des romans assez sérieux, pas tellement des policiers, ou des romans à suspens... » L'épouse est évoquée, telle une idole sédentaire et exigeante, attendant qu'on lui livre à domicile sa ration de lecture. Elle n'est pas inscrite et ne vient jamais à la bibliothèque parce que, dit-il, « elle n'aime pas trop le bruit... c'est comme la piscine, elle n'y va jamais, à cause du bruit » et lui-même avoue, de façon assez révélatrice de l'ambivalence de la bibliothèque par rapport aux catégories privé / public, qu'il ne souhaite pas la compagnie de sa femme à la bibliothèque parce qu'il a « l'habitude de lire seul ». « J'aime bien ma tranquillité. Je travaillais seul dans un bureau. » Proposition paradoxale de la part d'un homme qui évoque son habitude de lire au milieu des autres comme un exercice solitaire. La présence des anonymes ne saurait troubler sa concentration, peut-être même la favorise-t-elle, tandis que celle de sa compagne serait vécue comme une intrusion.

Pour Fabrice, on l'a vu, la bibliothèque était le territoire réservé du père, dont il ne pouvait ou ne voulait pas prendre lui-même possession, tout en se réservant la possibilité de le visiter occasionnellement, sur un mode ludique, en compagnie de ses camarades, ce qui installe de la distance et de la hiérarchie dans une relation intime quasi fusionnelle et permet un jeu par où le désir d'autonomie s'immiscera. Pour Nathalie, épouse et mère, l'inscription est également vécue comme le franchissement d'un seuil, de la dépendance à l'autodiscipline assistée, la carte lui rappelant sa liberté de lectrice et les devoirs qui lui sont associés, notamment celui de s'accorder à elle-même le droit de lire.

De tout ce qui précède, il ne semble pas abusif de faire ressortir que, dans l'esprit de la plupart des non-inscrits, l'inscription fonctionne comme une norme tout autant éthique que culturelle ou sociale, qu'on y adhère ou pas. On ne comprendrait pas, sinon, comment Namik, ce jeune Français d'origine turque peut à la fois revendiquer hautement le droit de n'être pas inscrit et répondre avec une fierté non dissimulée, lorsqu'on lui demande ce qu'il pense de la culture des Morhangeois : « Il y a quand même plus de mille inscrits ici, c'est pas mal, hein ? » Il semble, en tout cas, qu'aux yeux des non-inscrits la « carte » qu'ils pourraient obtenir au prix d'une démarche d'inscription dont on se complait à souligner la pesanteur ne perde jamais cette valeur de « sésame » déjà évoquée, que possède toute carte : « Il faut qu'on ait une carte d'identité, une quittance de loyer qui prouve que vous habitez ici et aussitôt, la carte, ils vous la donnent » (Philippe).

Et c'est probablement par rapport à cette norme que s'affirme un idéal du « moi lecteur », idéal que les trajectoires et les pratiques vont tenter de mettre en scène ou réaliser.